

# Formation des élus en Santé Sécurité et Conditions de Travail (5 jours)

P R O M E O

Formations Réglementaires

28/06/2026

## Public et prérequis

Élu(e)s du CSE (titulaires et suppléants) : premier mandat  
Membres de la CSSCT premier mandat ou renouvellement

Aucun prérequis

## Les objectifs

Comprendre les attributions et les moyens du CSE en matière de santé-sécurité  
Repérer et analyser les risques afin de participer à la démarche de prévention  
Identifier les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection  
S'approprier les étapes des démarches de prévention des RPS et de QVT  
Rôles et missions du CSE dans les démarches de prévention

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation  
La formation est animée par des formateurs experts, validés par nos équipes  
pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de  
compétences

## Validation et certification

Attestation de formation

## Outils pédagogiques

Supports théoriques et réglementaires  
Cas pratiques, mises en situation à partir d'exercices concrets pour les participants  
Documents types

## Contenu de la formation

### COMPRENDRE LES ATTRIBUTIONS ET LES MOYENS DU CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ-SÉCURITÉ

Enjeux et obligations de l'employeur  
Responsabilités civile et pénale de l'employeur  
Enjeux humains, économiques et juridiques, le principe de l'assurance ATMP  
Notions de santé physique et mentale : les définitions essentielles  
Les principes et les indicateurs de prévention  
Les acteurs internes et externes de la prévention  
Le CSE et la CSSCT : composition, principes de fonctionnement  
Le rôle du président, des membres élus et du secrétaire, des élus composant la  
CSSCT, du représentant syndical, du Médecin du travail, de l'Inspecteur du travail...

### REPÉRER ET ANALYSER LES RISQUES AFIN DE PARTICIPER À LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION

#### RÉFÉRENCE

**REGL0073**

#### CENTRES DE FORMATION

**Senlis, Soissons, Friville**

#### DURÉE DE LA FORMATION

**5 jours / 35 heures**

#### ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux  
personnes en situation de  
handicap. Moyens de  
compensation à étudier avec le  
référént handicap du centre  
concerné.**

## Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100  
alternantes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font  
confiance
- Un accompagnement personnalisé et  
un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous  
nos formateurs
- La diversité des diplômes sous  
accréditation par des partenaires de  
renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et  
un environnement stimulant

Identifier et évaluer les risques :  
Définir danger, risque, dommage, situation dangereuse  
S'approprier le DUER comme outil de pilotage  
Identifier les risques au sein de votre entreprise.  
Savoir rechercher les informations liées aux risques et aux obligations en santé et sécurité :  
Aménagement des locaux  
Ergonomie des postes  
Aménagement pour les personnes handicapées  
Hygiène des locaux  
Autorisations, habilitations des salariés  
Information et formation sécurité  
Les facteurs de RPS  
Pénibilité  
Intervention des entreprises extérieures, ....  
Particularités des établissements ERP, IGH, SEVESO

## **IDENTIFIER LES ÉTAPES DE LA RÉALISATION DES MISSIONS D'ENQUÊTE ET D'INSPECTION**

Agir en cas de droit d'alerte et de retrait  
Différencier accident de travail, accident de trajet et maladie professionnelle  
S'approprier la réglementation  
Modalités de reconnaissance par la sécurité sociale  
Conséquences salariales et patronales.  
Mener des enquêtes :  
Recueillir des faits  
Construire un arbre de causes  
Proposer des actions de prévention à l'employeur.  
Réaliser des inspections :  
Quand procéder à une inspection ?  
Grilles d'inspection  
Étapes et compte-rendu d'inspection  
Établir le lien avec le document unique (DUER)  
Remontée d'informations auprès du CSE.

## **S'APPROPRIER LES ÉTAPES DES DÉMARCHES DE PRÉVENTION DES RPS ET DE QVT**

Introduction aux RPS  
Les différentes définitions (souffrance, stress, harcèlement, burn-out, violence, incivilités, ...)  
La notion de facteurs de risque  
Identifier les signaux révélateurs de RPS  
Focus sur le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et le harcèlement moral  
Rôle des référents HSAS  
Rôle du CSE dans la politique QVT pour limiter les RPS  
Risque psychosocial :  
Établir un diagnostic partagé  
Identifier les forces et les faiblesses de son entreprise  
Les différents acteurs et le pilotage des RPS  
Contribuer à un plan d'actions adapté  
Élaborer et suivre les outils de mesure.

## **RÔLES ET MISSIONS DU CSE DANS LES DÉMARCHES DE PRÉVENTION**

Les attributions générales et les attributions spécifiques  
Participer à l'amélioration des conditions de travail  
Contribuer à la protection de l'environnement de travail  
Informé et consulter les CSE en matière de SSCT  
Les sujets de consultations

S'appuyer sur la connaissance des acteurs sur le terrain  
Rendre un avis argumenté sur un projet important  
Recourir à un expert (expert interne, expert externe) conditions de mise en œuvre  
Les moyens des membres de la CSST  
Les conventions  
Les accords de mise en place  
La procédure de Danger Grave et Imminent  
Les enquêtes

## **RETOUR D'EXPÉRIENCE**

Identifier les difficultés rencontrées, les exprimer et les analyser  
Questions / réponses sur les points nécessitant un retour.

## **Modalité d'évaluation**

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.